AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement nº 2020-166-3.21 modifiant le règlement de zonage nº 2020-166.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021, le conseil municipal de la municipalité de Compton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage nº 2020-166 afin d'ajouter les habitations unifamiliales en rangée à l'intérieur de la zone C-11.

Avis est également donné **qu'une consultation écrite** se tiendra à compter du 20 janvier jusqu'au 4 février 2021 (15 jours).

Cette consultation écrite permettra d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits par courriel à urbanisme@compton.ca ou par courrier (3 chemin de Hatley, Compton, Québec J0B 1L0) et ce, pendant 15 jours suivant la publication du présent avis.

Le projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire. Il contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à la zone C-11. L'illustration de cette zone figure sur le croquis au bas du présent avis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité : www.compton.ca à l'onglet « Règlements d'urbanisme » ou sur demande, au 3 chemin de Hatley, Compton.

DONNÉ À COMPTON, ce 20 janvier 2021

Philippe De Courval
Signé avec ConsignO Cloud (20/01/2021)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.
notarius
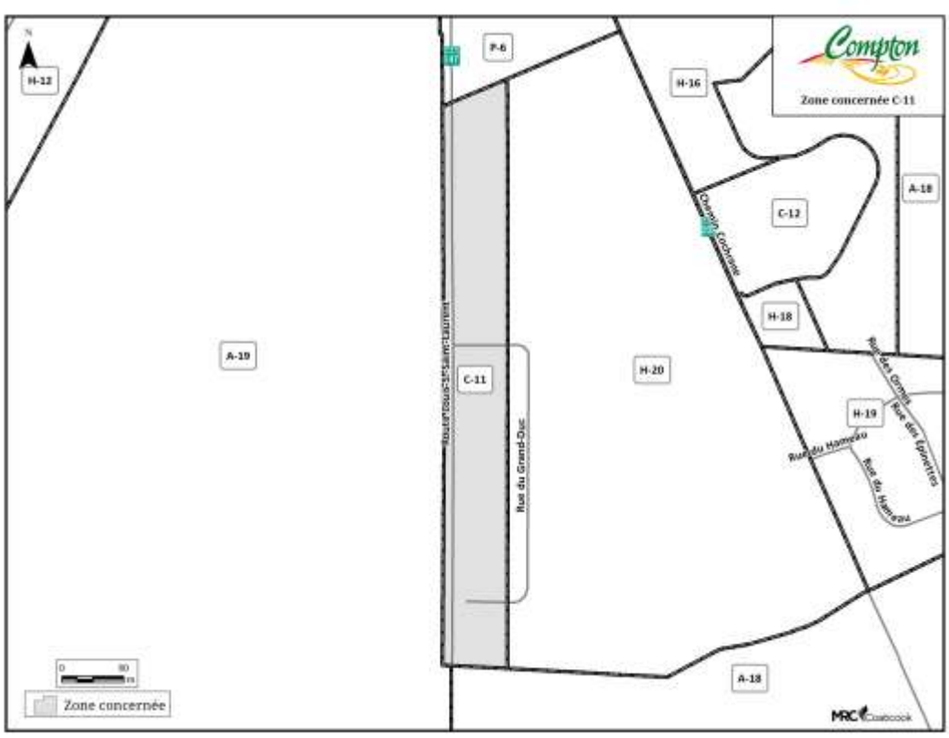
Philippe De Courval, M.A., OMA
Secrétaire-trésorier